



Syndicat National CGT des Chancelleries et Services Judiciaires

DECLARATION LIMINAIRE A LA REUNION HEBDOMADAIRE SUIVI DE CRISE SANITAIRE DU 4 MAI 2021

Lendemain de sortie de confinement, plus d'attestation en journée mais encore nombre de contraintes sanitaires à subir... mais ce ne n'est rien comparé aux multiples désagréments dont a été la victime l'ensemble des agents des services judiciaires depuis plus d'un an. Si on s'en tient à cette période dramatique.

A chaque confinement son lot de réunions hebdomadaires, à chaque confinement les mêmes remontées, à chaque confinement aucune réponse apportée...

Nous n'avons eu de cesse de dénoncer la souffrance au travail et l'épuisement professionnel profond dûs pour partie à la gestion de la crise sanitaire au sein des juridictions.

Seules les juridictions ayant eu à faire face à de nombreux cas de COVID ont eu leur activité partiellement réduite, pour les autres, l'absence d'une partie des effectifs en ASA ou en télétravail n'a jamais eu de répercussion sur l'organisation de travail, à charge pour ceux en présentiel de compenser au maximum...

Notre propos est généraliste et pour cause, nous mettons en lumière la souffrance des agents palpable à tous les niveaux ; nul besoin d'un inventaire à la Prévert...mais qu'à cela ne tienne s'il faut en faire un nous le ferons !

A quoi bon participer à ce dialogue social de façade, puisque vous dites-nous entendre mais sans nous écouter et sans prendre les mesures nécessaires à mettre en place afin de freiner voir de mettre un terme à ce sentiment d'oppression, d'inégalité, de stress, partagé par une majorité d'agents des services judiciaires.

L'organisation de ces réunions n'a que pour seul ordre du jour la crise sanitaire mais les problématiques qui touchent les agents ne sauraient être aussi prégnantes si la politique ministérielle n'avait pas précédemment démonté notre système judiciaire et épuisé nos ressources.

Malheureusement, bien que proclamé dans vos notes, la bienveillance n'est pas au rendez-vous, il faut que la machine judiciaire fonctionne coûte que coûte ! Vous nous parlez de qualité de vie au travail, mais ce que les agents vivent au quotidien, c'est l'obsession des stocks et de ne pas en constituer d'autres ! Cette obsession n'est pas seulement celle des chefs de cours et de juridiction, mais également celle de notre ministre, qui était à Bobigny hier, où seule la CGT est allée à sa rencontre exprimer le désarroi des agents, pour rendre les conclusions d'un rapport au sujet de ces stocks, apportant une réponse superficielle à un problème structurel. Nous aurons l'occasion d'y revenir, mais embaucher des contractuels sans envisager à aucun moment le recrutement massif d'adjoints administratifs et techniques, qui permettraient de soulager les juridictions de manière significative et pérenne, n'est pas LA solution attendue.

Le Ministre dit que les dossiers sont en souffrance et qu'il y a urgence à réduire les stocks dans les juridictions, nous disons que les agents sont en souffrance et qu'il y a urgence à garantir le statut des fonctionnaires et pérenniser les moyens pour réduire l'épuisement professionnel.